

Ce n'est pas tout encore. Il faut que La Salle soit attaqué dans son honneur. Un jeune clerc se présente à lui, plein d'un zèle apparent. Il lui propose, pour hâter le développement de l'Institut, d'acheter en commun une maison nouvelle dont le prix sera payé en partie par La Salle, en partie par lui-même. La Salle accepte sans méfiance. Peu de temps après, le jeune clerc, dont le rôle n'a jamais été bien expliqué, se retourne contre lui, et comme il n'a pas vingt-cinq ans, âge nécessaire alors pour s'obliger, il appuie son père dans un procès pour subornation de mineur, que celui-ci intente à La Salle, au civil et au criminel. La Salle est absent de Paris ; ses amis l'abandonnent ; l'un d'eux même le trahit. " Un jugement déshonorant est prononcé contre lui. Il croit devoir s'enfuir et se cacher. Sa ruine et, par conséquent, celle de l'œuvre fondée par lui semblent certaines. Vains efforts de ses adversaires. Malgré tant de traverses, l'œuvre ne cesse au contraire de se fortifier et de grandir. Si La Salle rencontre des hostilités inattendues, il trouve aussi de solides appuis. Si l'archevêque de Paris l'abandonne, celui de Rouen, celui d'Avignon et plusieurs évêques le soutiennent. Ses écoles répondent à un besoin si évident qu'on lui demande d'en fonder partout : à Troyes, à Avignon, à Rouen, à Chartres, à Moulins, à Mende, à Calais, à Rouen. Il semble qu'elles sortent de terre. Un premier noviciat se fonde à Saint-Yon. Bientôt La Salle ne peut plus demeurer dans la retraite où il s'était efforcé de se cacher, aux environs de la Grande-Chartreuse. Il revient à Paris, puis à Rouen. C'est là qu'il meurt en 1719, à soixante-huit ans, entouré d'une telle vénération qu'à peine a-t-il fermé les yeux, on se dispute ce qui lui a appartenu. La foule envahit la demeure où son corps repose encore sur un grabat. Laissons une dernière fois parler le chanoine Blain : " On s'empresse de se partager ses dépouilles. La difficulté fut de contenter ceux qui en demandaient, car un crucifix, un *Nouveau Testament*, une *Imitation de Jésus-Christ*, un chapelet faisaient tous ses meubles et presque ses uniques richesses. On se jeta sur ses pauvres habits, dont chacun prit à sa dévotion quelques lambeaux pour reliques, quelques-uns coupèrent même de ses cheveux. " Ainsi le peuple, devant la décision de l'Eglise, le considérait déjà comme un saint. Aussi son œuvre est-elle protégée par sa mémoire. Ce qu'il n'aurait jamais osé espérer, alors qu'il cachait sa désolation et sa honte dans les montagnes du Dauphiné, advient quelques années après sa mort. En 1724, l'Institut des Frères obtient du Roi des lettres patentes, et en 1725, une bulle d'approbation du Saint-Siège. Ainsi l'œuvre de l'Institut était assurée ; son utilité prouvée. Près de deux siècles